

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 24 juin 2015 à 14 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre juin à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, sous la présidence de Monsieur Alain MAROIS, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers, Maire de St Denis de Pile.

Date de la convocation : 18/06/2015

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais				Madame RICHET	X	Monsieur BASTIDE	
Monsieur LACHAIZE	Ex	Monsieur MONTAUD	X	Madame LARRIEU	X	Monsieur MERCADIER	
Monsieur AUTIER	X	Monsieur BAGUET		Monsieur PILARD	Ex	Monsieur TABONE	
CDC du Pays de St Aulaye				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur DELAVIE (V/Pdt)	Ex	Monsieur SEBART		Monsieur LAURET	Ex	Monsieur GALINEAU	X
Monsieur GENDREAU		Monsieur BERNARD		Monsieur VALLADE	X	Monsieur CANUEL	
CDC du Canton de Fronsac				Monsieur BROUDICHOUX	X	Monsieur EMAUZY	
Monsieur BEC		Monsieur MARIEN		Monsieur MARTINERIE	X	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur COMBILLET	Ex	Madame EYHERAMONNO	X	CDC du Sud Libournais			
Madame REGIS	X	Madame AMOUROUX		Monsieur ROBIN (V/Pdt)	Ex	Madame LEMOINE	
Monsieur GRELAUD	X	Monsieur GALAND		Madame RIBES	X	Monsieur MALVILLE P.	
Monsieur BESSON	Ex	Madame PEYREFITTE	X	Madame SAGE	X	Monsieur MALVILLE F.	
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur DAVID	Ex	Monsieur GUILHEM	
Monsieur MAROIS	X	Monsieur MARTINEZ		CDC du Canton de Saint Savin			
Monsieur BERTHOME (V/Pdt)	Ex	Monsieur RIMBAUD		Monsieur TROPHIME	X	Monsieur QUERION	
Monsieur ROUSSET (V/Pdt)	X	Madame ROUEDE		Monsieur BOULAN		Madame DUMAS	
Madame GANTCH (V/Pdte)	X	Madame KRIER	X	Monsieur HAPPERET	X	Monsieur BLAIN	
Monsieur ABANADES (V/Pdt)	X	Monsieur AUDINET	X	Monsieur LIMOUZI	X	Monsieur SAINQUANTIN	
Monsieur RESENDE (V/Pdt)	Ex	Monsieur MESPLEDE		Monsieur RENARD (V/Pdt)	X	Madame PICQ	
Monsieur GRELOT	X	Monsieur MARTY		Monsieur CLUZEAU	X	Madame MOLBERT	
Monsieur D'ANGLADE		Madame CONTE-JAUBERT		CDC du Canton de Blaye			
Monsieur FOULHOX		Monsieur NADEAU		Monsieur DUEZ (V/Pdt)	X	Madame MERCHADOU	
Monsieur VACHER (V/Pdt)	X	Madame PEYRIDIEUX		Madame GOUTTE	X	Monsieur MOURLOT	
CDC du Cubzaguais				Madame PELISSON	X	Monsieur MATHIA	
Monsieur GUINAUDIE (V/Pdt)	X	Monsieur COURSEAUX		Monsieur LORIAUD (V/Pdt)	Ex	Monsieur LAE	
Madame MONSEIGNIE	X	Monsieur JEANNET		Monsieur CARREAU	X	Monsieur CORONAS	
Monsieur RAYNAL	X	Monsieur BRUN					

Accusé de réception en préfecture
055 255308617-201506242015034-DE
Date de télétransmission : 02/07/2015
Date de réception préfecture : 02/07/2015

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Canton de Bourg				CDC de l'Estuaire			
Monsieur GRANCHERE	X	Monsieur BAQUE		Monsieur GANDRE (V/Pdt)	Ex	Monsieur RIGAL	
Monsieur BLANC	Ex	Madame LUCET		Monsieur BAILAN	X	Monsieur HENRIONNET	
Monsieur ARRIVE	X	Monsieur POUCHARD		Monsieur LABRIEUX		Monsieur NOEL	
Monsieur DEVESA	X	Monsieur JOLY	Ex	Monsieur BERNARD		Madame VERIT	

Excusés ayant donné procuration :

Monsieur DAVID, Délégué de la Communauté de Communes du Sud Libournais a donné procuration à Madame RIBES, Déléguée de la Communauté de Communes du Sud Libournais
Monsieur BLANC, Délégué de la Communauté de Communes du canton de Bourg a donné procuration à Monsieur ARRIVE, Délégué de la Communauté de Communes du canton de Bourg

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,
Monsieur PLISSON, Député de la Gironde
Monsieur BOUDIE, Député de la Gironde
Monsieur DEGUILHEM, Député de la Dordogne
Madame HARDY, Conseillère Générale de la Gironde (canton de Libourne)
Monsieur FROUIN, Vice-Président du Conseil Général de la Gironde (canton de Fronsac)
Monsieur BOIDÉ, Conseiller Général de la Dordogne (canton de Villefranche de Lonchat)
Monsieur LHEUREUX, Trésorier de Coutras

En ouverture de séance, sur les 52 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 24 juin 2015, 38 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20150624-2015-034-DE
Date de télétransmission : 02/07/2015
Date de réception préfecture : 02/07/2015

DELIBERATION N° 2015 - 034

Objet : Autorisation de signature d'un avenant n° 1 au marché d'entretien préventif et curatif du parc roulant des équipements du process de compostage et du matériel de compaction

Rapporteur : Monsieur MAROIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération n° 2011-048 en date du 07 juillet 2011 portant autorisation de signature d'un marché d'entretien préventif et curatif du parc roulant des équipements du process de compostage et du matériel de compaction,

Considérant que le SMICVAL a notifié en 2011 un marché à bon de commandes, sans montant minimum et maximum, relatif à l'entretien du parc roulant de la collectivité, des équipements du process de compostage et du matériel de compaction.

Considérant que ce marché n° 11CT006, composé de 6 lots, a été notifié aux périodes et prestataires suivants :

DESIGNATION DU LOT	TTITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Lot 1: Entretien, réparation et fourniture de pièces pour PL	CHAUVEAU SAS	22/08/2011
Lot2: Entretien, réparation et fourniture de pièces pour VL	DEBENAT	14/11/2011
Lot 3: Entretien, réparation et fourniture de pièces pour les équipements de compactage, du matériel de compaction et des remorques à fond mouvant alternatif (FMA)	Hydraulique Aquitaine	31/08/ 2011
Lot 4: Entretien, réparation de pneumatiques	SARL PSG	22/08/2011
Lot 5: Etablissement d'un bilan annuel de l'usure avec les mesures préventives à réaliser pour l'ensemble des caissons BOM et lève-conteneur	SEMAT	22/08/2011
Lot 6: Etablissement d'un bilan annuel de l'usure avec les mesures préventives à réaliser pour l'ensemble des engins, équipements et matériels compris dans le lot 3.	Hydraulique Aquitaine	31/08/2011

Considérant que la durée de ce marché doit être prolongée de 2 mois pour les lots 1, 3, 4, 5 et 6, soit jusqu'au 31 octobre 2015 afin d'assurer, le temps de la procédure de passation du marché suivant, la continuité des approvisionnements.

Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20150624-2015-034-DE
Date de télétransmission : 02/07/2015
Date de réception préfecture : 02/07/2015

Considérant que les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées, sous réserve de l'ajustement ultérieur de cette somme, d'une part, suivant les prestations réellement exécutées et justifiées, et d'autre part, par l'application des modalités de variation des prix prévues au contrat.

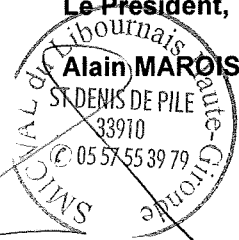
En conséquence, il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir accepter la signature d'un avenant n° 1 au marché d'entretien préventif et curatif du parc roulant des équipements du process de compostage et du matériel de compaction, afin de prolonger la durée du marché de 2 mois, pour les lots 1, 3, 4, 5 et 6.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents (38 délégués présents, sur 52 délégués en exercice) dont 2 procurations, autorise la signature d'un avenant n° 1 au marché d'entretien préventif et curatif du parc roulant des équipements du process de compostage et du matériel de compaction, afin de prolonger la durée du marché de 2 mois, pour les lots 1, 3, 4, 5 et 6.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
FAIT A ST DENIS DE PILE, le 24 juin 2015

Le Président,

Alain MAROIS



Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20150624-2015-034-DE
Date de télétransmission : 02/07/2015
Date de réception préfecture : 02/07/2015